Comité local de suivi
CRÉTACÉ 4000

Compte rendu de la réunion du 12 mars 2019

Le 12 mars 2019, à 14h30, à l'hôtel de la communauté de communes de Lacq-Orthez, s'est tenue la réunion du comité local de suivi (CLS) des injections d'effluents dans la structure dite « Crétacé 4000 » (C4000), sous la présidence de M. Franck Métras, président honoraire de l'université de Pau et des pays de l'Adour.

*****

Participants :

Organisme	Représenté par
Communauté des communes de Lacq et Orthez	M. DUBREUIL
Communauté des communes de Lacq et Orthez	Mme BROUAT
Université de Pau et des pays de l'Adour	M. METRAS, président du CLS
Mairie Os-Marsillon	M. TOULOUSE
SEPANSO	M. MAUBOULES
GEOPETROL	M. FONTA M. HERRAN M. LANOIX
Arkema Lacq / Mourenx	M. LABRANDE
Arkema Mont	M. TRYOEN
Unité départementale 64 de la DREAL Nouvelle-Aquitaine	M. AÏT ALI

M. Métras ouvre la séance à 14 heures 30 et invite les représentants de la société Geopetrol à débuter leur présentation selon l'ordre du jour qui avait été communiqué :

1. bilan exploitation C4000
2. suivi quantitatif des effluents injectés
3. suivi qualitatif des effluents injectés
4. suivi du gisement
5. questions diverses

1 Contexte réglementaire

M. Lanoix représentant Geopetrol rappelle que le contexte réglementaire qui autorise l'injection d'effluents dans C4000 par la société Geopetrol n'a pas évolué depuis le dernier CLS.

Pour rappel l'ensemble des documents relatif au contexte réglementaire et les compte rendus des travaux du comité local de suivi sont disponibles sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques à l'adresse suivante :

http://www.pyrenees-atlantiques.gouv.fr/Politiques-publiques/Cadre-de-vie-eau-environnement-et-risques-majeurs/Risques-technologiques/Cretace-4000/Arretes-prefectoraux

2 Bilan de l'exploitation C4000

2.1 Evolution des débits injectés depuis 2004

M. Lanoix présente l'évolution des débits injectés depuis 2004 dans C4000. Les volumes injectés sont en légère diminution en 2018 par rapport aux 3 dernières années, avec 100 000 m³/an injectés en 2018.

M. Mauboules demande le détail par industriel des volumes injectés.

M. Lanoix commente la diapositive n°6 précisant les volumes suivants en fonction de l'origine :

- 54 000 m³ des industriels de la plate forme Chem'pole 64 ;
- 11 000 m³ issus des activités d'Arkema Lacq contre 8 000 m³ en 2017 ;
- 13 000 m³ issus des eaux de gisement et du traitement du gaz brut ;
- 22 000 m³ issus des eaux filtrées, prélevées dans le gave de Pau, contre 40 000 les années précédentes. La diminution des eaux filtrées est due à des opérations d'optimisation des injections de façon à améliorer le lissage des eaux industrielles.

M. Mauboules souhaite savoir pourquoi il est nécessaire de pomper dans le gave de Pau de l'eau pour l'injecter. Il constate par ailleurs que la majorité des volumes injectés proviennent de Mourenx. La question devrait être de savoir pourquoi il n'existe pas d'autre solution.

M. Métras fait remarquer que les raisons du recours à l'injection d'eaux filtrées ont déjà été exposées au comité de suivi dans de précédentes réunions ; quant à la question des solutions alternatives, elle a aussi déjà été posée. Il constate pour sa part que selon la diapositive n°7, les deux puits (LA 102 et LA 109) sont utilisés alternativement alors qu'autrefois l'un était un puits injecteur et l'autre puits de secours ; est-ce à dire qu'il n'y a plus besoin de puits de secours ?

M. Lanoix considère que malgré l'équilibre actuel entre puits (du fait du lissage des envois) Geopetrol a toujours besoin d'une organisation avec un puits de secours. Exploiter avec un seul puits supprimerait un degré de sécurité. M. Lanoix confirme qu'en cas de montée en pression de l'un des puits celui-ci deviendrait inutilisable.

M. Mauboules demande combien de fois Geopetrol est intervenu avec appareillage sur puits.

M. Lanoix précise qu'il y a eu en 2018 deux interventions sur puits et aucune intervention n'est justifiée par incident. Il commente par ailleurs le suivi qualitatif des eaux injectées par rapport aux valeurs guide garantissant la pérennité des ouvrages et de la pratique d'injection. Il précise qu'en 2018, 49 opérations de nettoyage de filtre ont été réalisées.

M. Mauboules interroge sur la nature des produits injectés.

M. Métras précise qu'à minima les substances définissant les valeurs guide utilisées depuis 2006 sont régulièrement analysées.

Mme Brouat voudrait des précisions sur la façon dont sont réalisés ces contrôles.

M. Aït Ali propose d'annexer au compte rendu de cette réunion les résultats des analyses faites en 2018 par Geopetrol.

2.2 Travaux sur réseau

M. Lanoix détaille les travaux d'entretien du réseau qui ont été effectués lors de l'arrêt des principaux utilisateurs en mars et avril 2018 dont le remplacement de 400 m de tuyauterie en acier carbone par une tuyauterie en acier inoxydable ainsi que remplacement de la canalisation 4" sur la passerelle P3bis.

M. Métras souhaite connaître le montant des travaux d'entretien et leur répartition.

M Lanoix précise que les coûts sont importants mais ne souhaite pas les divulguer. Ces coûts ont été en 2018 compris entre 500 000 et 1 000 000 €, et 20 % de ces coûts sont assumés par Geopétrol, le reste étant à la charge des utilisateurs.

M. Mauboules souhaite savoir si la traversée du gave qui a été remplacée emprunte la passerelle quadricable, et si le nettoyage des filtres se fait dans une enceinte fermée.

Concernant la traversée du gave, M. Lanoix rappelle qu'il s'agit de la passerelle P3Bis et non de la quadricable. Pour ce qui est des interventions sur filtre, ces opérations sont courtes (30 à 40 minutes) et une expertise olfactive a été faite par le cabinet Osmanth et qui n'a pas constaté d'impact olfactif lointain au cours de ces opérations. Il confirme également en réponse à une question de M. Mauboules que les puits LA 102 et LA109 disposent bien d'une torche de sécurité et qu'il y a bien un moyen de suivi du torchage pour ces puits.

M. Métras souhaite savoir si le fait de diminuer fortement les volumes injectés peut avoir un impact sur la capacité d'injectivité des puits.

M. Fonta précise que depuis la reprise de l'activité d'injection par Geopetrol rien de comparable n'est observé, La baisse de pression du puits LA109 s'explique plus par la baisse de production que par la baisse des volumes injectés. Par ailleurs les deux puits ont des comportements très différents comme le montre le suivi des pressions (diapositive 23).

Mme Brouat revient sur les travaux concernant le réseau, pour savoir si les 400 m de tuyauterie, remplacés sont suffisants, ou s'il y a d'autres besoins à plus ou moins long terme.

Geopetrol précise que ces travaux ont été entrepris de façon préventive. A l'intérieur de l'usine de Lacq de la même façon, d'autres tronçons ont déjà été remplacés de façon préventive il y a 2 ans. Il y a d'autres travaux identifiés pour améliorer l'intégrité du réseau.

2.3 Suivi du gisement

M. Métras s'interroge sur les puits de substitution et en particulier, il souhaite savoir s'ils nécessitent un entretien et comment leur utilisation en cas de nécessité est-elle assurée. Par ailleurs, il souhaite également savoir si les perspectives d'exploitation du gisement peuvent se prolonger après 2040 voir 2050.

Geopetrol précise que les puits de substitution sont isolés en fond par un bouchon. Ces bouchons sont testés annuellement pour garantir qu'ils sont manœuvrables si nécessaire. Concernant la durée d'exploitation confirmation est faite qu'en conservant le rythme actuel l'exploitation pourrait atteindre ces dates, mais qu'à cet horizon la pression du gisement pourrait devenir insuffisante pour son exploitation.

Concernant les résultats du suivi sismique, Mme Brouat souhaite connaître l'impact de l'injection sur la sismicité qui se concentre visiblement aujourd'hui sur les puits d'injection et non plus sur les puits producteurs du cluster.

M. Fonta précise que l'élément déclencheur de la sismicité a été la baisse de pression des 600 bars du gisement au début de son exploitation à la pression actuelle de l'ordre de 20 bars.

Il rappelle que le suivi sismique est assuré au moyen de géophones situés à des profondeurs variables (300m, 350m, 400m, et 570m), et que ces données sont croisées avec celles du Croisement des données avec le réseau sismique national (RENASS, CSEM, CEA). La sensibilité des géophones permet de déceler des épisodes sismiques à partir d'une magnitude de -1, ce réseau sature au-delà pour les magnitudes élevées, l'échelle de mesure couvre l'amplitude -1 / +2.

3 Questions diverses

M. Toulouse souhaite savoir quelle est la capacité d'accueil résiduelle en effluent actuellement.

Geopetrol estime que le volume d'effluent injecté depuis l'origine est infime (de l'ordre de 1 %) par rapport à la capacité théorique.

Mme Brouat rappelle qu'un des objectifs de la commission est de suivre les efforts des industriels pour limiter le recours à C4000.

M. Mauboules concernant la réinjection des gaz souhaiterait connaître la part des volumes de gaz réinjectés.

Geopetrol précise que cette pratique n'est pas permanente et lorsqu'elle est mise en œuvre le volume de gaz réinjecté représente moins de 10 % du volume prélevé.

4 Conclusion

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président clôture la séance en remerciant les participants et les membres de Geopetrol pour la clarté de l'exposé, la qualité des représentations graphiques et le fait d'avoir transmis les présentations aux membres du CLS une semaine avant la séance.

M. Franck Métras lève la séance.

****